

**COMMUNIQUE**  
**31 octobre 2012**

## **Régularisation de tous les sans papiers : Une carte de 10 ans pour tous**

*Le gouvernement promet une circulaire de régularisation des sans papiers pour la mi novembre, et consulte diverses organisations pour la préparer. L'union syndicale Solidaires, que le ministre de l'Intérieur n'a pas souhaité rencontrer, réaffirme la nécessité de régulariser tous les sans papiers et la remise à plat du CESEDA et du code du travail pour permettre une régularisation de plein droit par une carte de 10 ans.*

Afin de préparer sa circulaire de régularisation, le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls avait promis d'effectuer une large consultation des associations et syndicats concernés. Forte de son expérience et de son implication, aussi bien dans le soutien des collectifs de sans papiers, l'organisation et la participation aux différentes grèves de travailleurs sans papiers depuis 2006 que dans les permanences quotidiennes que nous tenons dans différentes unions locales, l'union syndicale Solidaires a demandé par un courrier du 1<sup>er</sup> août 2012 à être reçue par le ministre de l'Intérieur. Celui-ci est resté lettre morte.

Si nous avions été reçus, nous lui aurions réaffirmé ce que nous avons déjà dis au précédent gouvernement, lors d'une rencontre intersyndicale (CGT-Solidaires-CFDT-UNSA-FSU) à la fin du mouvement de grève de 2009 :

Il faut en finir avec les circulaires, modifier le CESEDA et le code du travail afin de donner de plein droit des titres de séjours aux Sans Papiers. Seul cela pourra mettre fin à l'arbitraire préfectoral.

Il faut en finir avec la multiplication des cartes de séjours accentuant la précarité des nouvellement régularisés et revenir au titre de 10 ans.

Il faut en finir avec cette demande absurde d'un temps de séjour de 5 ans de clandestinité et d'exploitation avant que les travailleurs sans papiers puissent enfin vivre dignement et profiter eux aussi des cotisations qu'ils n'auront eu de cesse de payer durant leur période sans papiers.

Pour lutter contre le travail au noir et la surexploitation des sans papiers (ou nouvellement régularisés) par des employeurs peu scrupuleux, il faut une régularisation sur simple présentation d'un contrat, présent ou avenir.

C'est pour faire avancer ces revendications simples et justes que l'union syndicale Solidaire fait partie de la plate-forme « Français Étrangers, égalité des droits » aux côté des syndicats parisiens CGT et FSU ainsi que des associations Autremonde, CIMADE, Droits Devant !!, FASTI, GISTI, MRAP, RESF, ainsi que de la fédération de Paris de la LDH. Cette plate-forme peut se trouver ici : <http://egalitedesdroits.wordpress.com/>. Elle a été distribuée à tous les candidat-es à l'élection présidentielle et à tous les député-es.

<b>Téléphone : 01 58 39 30 20</b> <b>Télécopie : 01 43 67 62 14</b>	<b>contact@solidaires.org</b>	<b>www.solidaires.org</b>
--	-------------------------------	---------------------------